Solidaires Finances Publiques 31
Section de la Haute-Garonne

Section de Haute-Garonne

La force de tous les agents de la DGFiP

Monsieur le délégué du Directeur Général
Délégation SUD Pyrénées

copie au DRFiP de la Haute-Garonne

Toulouse, le 4 octobre 2023

Monsieur le Délégué,

Depuis votre arrivée en tant que Délégué inter-régional, nous constatons que vous n'avez aucunement cherché à dialoguer, rencontrer les organisations syndicales. Aussi, nous souhaitons vous demander une audience, le plus rapidement possible.

Nous ne pouvons pas ne pas commencer par rappeler que nous sommes dans une période revendicative du point de vue du pouvoir d'achat et de la reconnaissance de nos qualifications, traduite par une pétition de l'intersyndicale de la DGFiP en cours de signature par les personnels et par une journée d'action interprofessionnelle le 13 octobre prochain.
Nous vous rappelons que notre courrier vous est envoyé dans une période toute particulière à la DGFiP, avec les négociations indemnitaires en cours. Nous vous rappelons l'impératif de relayer l'aspiration des personnels d'être réellement reconnus et soutenus ! Cela passe, loin d'idées néfastes de rémunération au mérite, par une réponse réelle aux revendications exprimées dans la pétition « *nous sommes la DGFiP* ». Nous réclamons notre dû !

Mais comme ce courrier se veut avant tout local, nous saisissons l'occasion pour vous rappeler que *Solidaires Finances Publiques 31* et l'*Union Syndicale Solidaires 31* n'ont de cesse de revendiquer que Toulouse et sa métropole obtiennent enfin l'indemnité de résidence de laquelle les personnels sont scandaleusement privé·e·s depuis son instauration. Nous vous adresserons tous les éléments vous permettant de faire remonter cette revendication à la Direction Générale et au-delà, d'autant plus dans ces périodes de négociations sur les thèmes salariaux.

Une fois dit cela nous en venons à des préoccupations locales pour notre Direction qui nécessitent impérativement information et transparence de la part de la Direction Générale, dont vous êtes le représentant dans notre région.

Nous souhaitons dès lors avoir un échange réel et concret avec vous sur des dossiers essentiels qui concernent les agent·e·s de Haute-Garonne. Pour nous il est hors de question de vous voir piloter/organiser/manager notre administration sans jamais prendre l'attache des personnels et de leurs représentant·e·s, en résumé de la vraie vie des services…

Ainsi, concernant **la problématique Amendes**, déclarée comme une priorité par la DG et le Gouvernement, nous sommes dans l'attente d'une visibilité concrète. Si notre Direction locale a pu faire un arbitrage particulier cette année dans les affectations d'effectifs vers la TTA-CAS, on est loin du compte au vu de la charge de travail et des sollicitations des usagers.
Surtout, compte-tenu de la priorité annoncée, nous sommes dans l'attente de véritables arbitrages nationaux d'effectifs supplémentaires dans le cadre du PLF 2024 et sa déclinaison à la DGFIP et à la DRFiP 31 enfin.

Nous vous rappelons que les missions de la TTA-CAS à Toulouse sont du ressort régional pour le recouvrement et largement extra-régional pour l'accueil téléphonique. Nous aurons sûrement l'occasion de vous présenter nos analyses et celles des personnels, mais nous vous résumerons ici que nous sommes loin du compte d'un service public (taux de décroché, mails en attentes, masse

de contacts en recouvrement et opérations comptables) avec un effet de forte tension sur les conditions de vie au travail des personnels.

Vous êtes tenu sur ce dossier par un impératif de transparence. Alors que notre Direction locale nous annonce la pérennisation du CAS à Toulouse en tant que Centre de Contact, nationalement il n y a aucune information. Qu'en est-il ? Surtout quels effectifs supplémentaires au regard de la situation du CDC d'Épinal et son périmètre, comparé au périmètre du CAS de Toulouse ? De même, s'agissant d'un périmètre régional et compte-tenu des difficultés récurrentes du poste (demandes de délais, mails, opérations comptables) quelle déclinaison nationale est envisagée pour la TTA ?

Nous insistons sur ce dossier, car il est au cœur de la légitimité des décisions de justice et du civisme. Il nécessite que des moyens humains soient enfin implantés à la hauteur de la complexité de la « chaîne amende » et des sollicitations du public !

Concernant **le dossier du recouvrement**, ce dossier essentiel mérite tout autant transparence et visibilité. Il nous est annoncé de longue date un projet national de centralisation départemental du recouvrement avec l'applicatif ROC-SP sur les créances des professionnelles, des particuliers, puis des produits locaux et amendes. Or, à ce stade, nous n'avons aucune information nationale sur le déploiement envisagé et son calendrier. Si visiblement il y a des retards, la DG se doit de communiquer de manière urgente !

Pour notre département ce dossier est important, car il nous avait été annoncé pour les SIE que notre Direction, de niveau 1, serait « extournée » de cette centralisation départementale en PRS. Par contre, nous n'avons à ce stade aucune information de ce qu'il en est concernant les créances des particuliers ! Vous conviendrez que cette information est d'autant plus nécessaire qu'il est demandé aux Directions locales de travailler à l'élaboration du « SIP de demain » pour une ré-organisation en 2024 !

Nous vous demandons, au vu de la réalité tant démographique que de celle des services de la DRFiP 31, « d'extourner » de la même manière notre département de cette centralisation annoncée pour les créances des particuliers. Nous attendons par ailleurs une véritable visibilité pour les autres créances comme les produits locaux ou les amendes qui ne sont pas neutres non plus en matière de structure, d'emplois, d'organisation des services et de vie professionnelle et personnelle des agent·e·s.

Nous vous rappelons que nous sommes favorables à des services de proximité avec l'ensemble des chaînes de travail : accueil/assiette/recouvrement/contrôle.

Concernant **les projets de dé-métropolisation en cours** (qui concernent pour notre département les SIE et les SPF) nous souhaitons une nouvelle fois souligner l'impact fou d'objectifs nationaux qui cassent le lien des usagers avec notre administration et les services de proximité. Les « usines à gaz » que vous mettez en œuvre sont néfastes tant pour le service public que pour les agent·e·s et leurs conditions de travail.

Nous voulons mettre un accent particulier sur le traitement insupportable des personnels de ces deux services en matière de visibilité et de gestion de leur carrière. Ainsi l'an dernier les agent·e·s des SIE n'ont pas pu exercer normalement leurs choix de mobilité et faire valoir leurs droits au plan national en matière de restructuration. Et puis, que dire du scandale de la restructuration des SPF que les agent·e·s ont appris fortuitement et qui va conduire à la destruction de celui de Toulouse,comme de nombreuses grandes villes ? Que dire d'autre que l'administration et tous ses responsables ont marqué là un profond mépris pour des personnels qui mettent toute leur énergie et leurs compétences au service de l'administration ?

Au-delà nous tenons à vous exprimer que la déclinaison des effectifs supprimés en lien avec cette politique est tout particulièrement rude pour un territoire comme celui de la Haute-Garonne. Nous

le constatons dans les récents mouvements et affectations de personnels qui ne prennent jamais en compte la réalité des besoins pour répondre aux dynamiques économiques et démographiques de notre département !
Ces choix sont inacceptables pour apporter une réponse juste et digne aux besoins des populations !

Concernant **la déclinaison de la note de la 1ere ministre sur la politique immobilière de l'État**, nous vous rappelons notre désaccord absolu avec la politique mise en œuvre : déclinaison dogmatique vers un « ensardinement » des personnels, novlangue sur les nouveaux espaces à construire, green-washing sur l'enjeu pourtant essentiel de la transition énergétique….

Des projets locaux (nouvelle cité administrative, enjeux immobiliers sur Toulouse/Balma) sont à l'étude dans notre Direction. Nous souhaitons insister sur l'impératif de prendre en compte la réalité de nos métiers et de nos missions, avec leurs contraintes particulières. Ceci doit absolument en passer par une véritable écoute des personnels qui n'est pas toujours au rendez-vous.
De ces points de vue, nous attirons votre attention sur les interpellations répétées des acteurs de prévention qui demandent de ne pas en rester à une déclinaison administrative et bureaucratique, mais soulignent l'impératif de prendre en compte les conditions de vie au travail des agent·e·s.

Au-delà de ces quatre questions qui nécessitent des arbitrages nationaux de toute urgence, nous souhaitons échanger avec vous sur la réalité de l'exercice des missions dans notre administration, tout particulièrement en lien avec la déclinaison des **objectifs du COM et son impact pour la DRFiP 31** : structuration du « SIP de demain », évolution du bloc des professionnels, structuration des services CF, missions des SGC, mise en place des SFACT et CGF, évolution des services de Direction, dossier du recouvrement et déclinaison locale, la nouvelle RGP, priorité Amendes annoncée, missions foncières…

Nous souhaitons revenir sur la récente réunion de bilan sur GMBI que vous avez organisée au niveau de l'inter-région. Nous vous transmettrons notre bilan : des agent·e·s en première ligne, sans filet avec une charge démesurée liée à un outil inopérant, une communication désastreuse et, de fait, des services submergés de tous les côtés (accueil, e-contact, téléphone) par des usagers démunis. Cet accident industriel désastreux doit souligner l'impératif de renforcer les moyens humains et de ne pas lancer dans la nature des applications inabouties pour l'exercice des missions. Pour nous la situation désastreuse vécue par les collègues doit entraîner un sursaut et un **véritable plan d'action pour soutenir les services (SIP et CDIF)** dans cette fin d'année marquée par les sollicitations, les incompréhensions et les réclamations.

Nous vous demandons de transmettre notre interpellation à la Direction Générale et permettre ainsi une visibilité sur tous les points soulevés.

Dans l'attente de votre réponse à l'ensemble des questions soulevées dans ce courrier, mais aussi d'une proposition de rencontre urgente, veuillez recevoir nos salutations militantes.

Pour Solidaires Finances Publiques 31,
Les co-secrétaires de section
Christian Terrancle et Régis Lagrifoul